



## Commune de GRIMAUD

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n°

du

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé

date 30/12/2005

aléa Inondation

prescrit

date 07/01/1997

aléa Mouvements de terrain

date

aléa

date

aléa

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

PPR – Inondations

Consultable sur Internet

Dossier communal synthétique des risques majeurs

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte  
zone 5

Moyenne  
zone 4

Modérée  
zone 3

Faible  
zone 2

Très faible  
Zone 1

### pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Carte du zonage réglementaire – inondation

Carte d'aléas Mouvements de terrain extraite du Dossier Communal Synthétique

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

